

LE CYNORHODON

bulletin d'informations de la Section de Savoie
février 2014

Edito

Comme annoncé en décembre, les différentes actions menées autour du CTL "suppressions" emploi ne sont pas une finalité mais le berceau d'une mobilisation qui doit s'amplifier pour atteindre son apogée le 20 mars 2014.

Les prochains jours, les prochaines semaines seront importants pour notre DGFIP, pour notre ministère (la Douane sera aussi dans l'action). Afin de montrer notre attachement à nos métiers, à nos missions tels que nous les connaissons, afin d'enrayer notre démantèlement, afin de faire prendre conscience de l'utilité de nos emplois, nous vous invitons à participer massivement aux différentes actions qui seront mises en place d'ici le 20 mars. Subir c'est accepter, réagir c'est refuser, refuser cette démarche stratégique qui répond à une politique de réduction voire de destruction du service public.

A ceux qui pensent que nous n'y pouvons rien, je leur répondrai que heureusement, par le passé récent ou lointain, beaucoup ont pensé autrement et ont trouvé les ressources nécessaires afin de se battre pour un avenir meilleur, pour ne pas mourir... cela peut paraître hors de propos, mais chez nos amis de la Douane, ils en sont arrivés à ce stade, se battre pour ne pas mourir...

Remise en cause de notre statut, de notre régime indemnitaire, de notre mobilité, demain de notre temps de travail, et après demain ???

Ca suffit !!! une réaction à la hauteur des agressions s'impose !!!

ACTION : entretien avec Bernadette Laclais Députée de Savoie

Face aux suppressions d'emplois subies depuis des années dans notre ministère dit non prioritaire, nos directeurs successifs manifestent une certaine compréhension, tout en se dédouanant : cet état de fait étant de l'ordre du politique et non de leur responsabilité (sic). Cette acception peut être fortement discutable.

C'est pourquoi, afin d'exposer les problèmes de la DGFIP et de faire valoir auprès du Ministre nos revendications pour que cette tendance s'inverse, et au vu des conséquences, parfois désastreuses (26 suicides en 2012), de ces suppressions, Solidaires Finances Publiques section Savoie (en intersyndicale avec la CGT) a obtenu un entretien avec Mme Laclais députée de Savoie à l'occasion du Comité Technique Local sur les emplois dont la première séance était programmée le 9 janvier. Cette audience s'inscrit dans la ligne conductrice de notre syndicat qui, depuis quelques mois, interpelle régulièrement les élus de tous bords. Dans ce sens, Solidaires Finances Publiques était présent lors du dernier salon des Maires et des Collectivités Territoriales.

Lors de cette rencontre, l'Intersyndicale Solidaires Finances Publiques / CGT a décliné les problèmes qu'engendrent les suppressions d'emplois dans les services, rappelant que 68 postes ont été supprimés depuis 2010 en Savoie ce qui équivaut au moins à la suppression d'un service comme le SIP de CHAMBERY. Cette situation détériore les missions et les conditions de vie au travail des agents.

Mme la députée a rappelé que nous traverserons encore des années difficiles jusqu'en 2015-2016. Par contre, elle a conscience des coupes sombres dont sont victimes certains services et reconnaît que le système (l'approche comptable des suppressions) a des limites. *Il faut donc traduire aucune opposition aux suppressions d'emploi, mais utilité d'une réflexion sur une meilleure répartition.* Elle a évoqué les problèmes rencontrés par les citoyens et les collectivités locales du fait des évolutions de la fiscalité et de nos services : notamment, suppression de la demi part supplémentaire pour les veufs ou divorcés, la réactivité plus lente et la fiabilité des réponses face aux demandes des collectivités.

Enfin, elle nous a assuré avoir entendu le message qu'elle fera remonter auprès du Ministre. Elle a encouragé aussi nos Organisations Syndicales à faire des interventions auprès de tous les députés de la majorité afin que son intervention ait plus de poids.

DATE A RETENIR : ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION LE 17 AVRIL 2014

ACTION Comité Technique Local suppression d'emplois

Une des actions proposée était la remise de motions à chaque chef de service le 9/01/2014, jour de de convocation du CTL emploi. Même si le chiffre de 50% de participation peut paraître faible, il faut bien entendu remettre dans le contexte organisationnel ce résultat. Suite au jeu de "je gagne du temps " de la Direction (désaccord sur la forme de couverture des agents), l'intersyndicale a manqué de temps afin d'informer l'ensemble des agents sur cette action.

En marge de cette dernière, nous tenions à remercier un militant qui s'ignore du site du CFP de Chambéry, avenue de Bassens, qui a tout fait pour que cette action soit un succès sur le site dont il est notamment gestionnaire. Une action qui devait tout au plus durer ¼ d'heure a duré plus 1h30. Bien entendu, il a reçu le soutien de ses pairs. La cinquantaine d'agents présents le remercie encore pour son immense considération à leur égard. Nous savons que nous pourrons compter sur lui pour les prochaines actions pour qu'elles remportent le succès escompté. Chapeau bas, le coup de l'instrumentalisation, c'était génial ... nous y penserons pour la prochaine fois !!!

Entretien d'Evaluation Professionnelle, non merci !!!

Comme chaque année, vous serez bientôt invité à rencontrer votre évaluateur et comme chaque année beaucoup d'entre vous sortiront désabusés de cet entretien. Même si dans les débats avec la DG Solidaires Finances Publiques n'a pas pu faire abandonner les mentions négatives, nous constatons que la répartition des avancements d'ancienneté est plus favorable à une reconnaissance d'une grande partie des agents avec 70% de l'effectif qui sera ainsi valorisé. C'est un point d'appui précieux, résultat de nos actions, pour une reconnaissance véritablement collective de l'effort de toutes et tous.



Malgré cela, pour Solidaires Finances Publiques, le système d'évaluation renforce les injustices et le ressenti d'une absence de reconnaissance par l'administration du travail des agents. Il porte aussi en lui le risque d'une course permanente à la performance individuelle et à la réalisation d'objectifs toujours plus contraignants. Le travail des agents dans notre administration est largement un travail collectif dans des chaînes de travail et il est nécessaire que l'administration reconnaisse réellement l'investissement de chacun.

Pour notre section, il est donc tout aussi nécessaire que soient tenues des réunions par service pour présenter collectivement les enjeux professionnels, le bilan de l'activité écoulée, et qu'un véritable dialogue s'instaure sur ces sujets. Le caractère individuel de la démarche n'a pour but que de vous isoler, vous mettre sous pression, vous mettre en concurrence...

C'est pourquoi, il nous paraît important d'utiliser le seul choix dont on dispose encore : celui d'y participer... ou non ! **POUR NOUS, C'EST NON**



Info Mutation

Rappel pour les adhérents : la copie de votre demande de mutation signée par le Directeur avec mention d'un numéro de téléphone (portable si possible) doit être retournée au secrétaire de section dès que possible pour remonter auprès des CAPistes nationaux.

Les dates à retenir (bien entendu sous réserve de modifications) :

	CATEGORIE C			CATEGORIE B		CATEGORIE A
	Agents Administratifs	Agents Administratifs Stagiaires	Agents Techniques	Contrôleurs et 1ères affectations	Géomètres	Inspecteurs et 1ères affectations
PROJET	14/04/14	21/05/14	03/06/14	13/05/14	13/03/14	05/05/14 (11h)
SUITES CAP	03/06/14	05/06/14	13/06/14	04/07/14	20/03/14	27/06/14

LE 20 MARS, TOUS DANS L'ACTION

grève, manifestations, inversons la tendance !!!

Pour combattre les suppressions d'emploi, la Démarche Stratégique, les menaces sur les droits et garanties des personnels, la riposte doit se construire avec l'ensemble des personnels.



Brèves Moutiers.....Une enquête de l'agent Nausicaca



Toujours plus de papier toilettes au CFP de Moutiers... Comme ce genre d'événement arrive tous les mois et comme ce n'est pas qu'un événement féminin, nous avons mandaté notre plus fin limier pour enquêter sur le processus d'acheminement des précieux rouleaux. En voici ses nauséabondes conclusions :

Les commandes passées sont traitées par la DBIL ⁽¹⁾, comme toute urgente affaire, elle est traitée immédiatement. C'est sans compter sur les dérapages de la CDFIP ⁽²⁾, heureusement la CQQ ⁽³⁾ est là pour rendre courante la commande : ouf ! Le fournisseur, la LPDN ⁽⁴⁾, livre sans tarder les rouleaux au CFP d'Albertville. C'est là que les choses se liquéfient. La VCOQP ⁽⁵⁾ ne prévoit pas de livraison au delà de cette ville !!! Nos collègues Albertvillois sont engorgés !

Une fulgurante idée à marquer dans les annales de nos chefs de service résidents Albertvillois : la création de la PQ ⁽⁶⁾ :une tournée est organisée pour envoyer les agents dont les voitures sont les plus grandes pour récupérer les rouleaux...qui sont aussitôt mis sous clés par l'e-FIP ⁽⁷⁾.

C'est pour quand la mutualisation des affaires courantes ?

(1) DBIL : *Division Budget Immobilier et Logistique.*

(2) CDFIP : *cellule dédiée aux foirages informatiques et plantages.*

(3) CQQ : *cellule de quantification de la qualité.*

(4) LPDN : *« La Professionnelle du Nettoyage ».*

(5) VCOQP : *validité des comptes de l'organisation et de la qualité des process.*

(6) PQ : *process de qualité.*

(7) e-FIP : *enfermement financier et intelligent du papier.*

Connaissez vous l'AMI qui vous veut du bien ?

Après avoir été ostracisé en 1998, il revient subrepticement sous un autre vocable .

Engagées en 2008 les discussions sur le libre échange entre le Canada et les Etats Unis ont abouti fin 2013. Le gouvernement américain espère conclure un partenariat de ce type avec l'Europe. Négocié en secret, ce projet ardemment soutenu par les Multinationales leur permettrait d'attaquer en justice tout Etat qui ne se plierait pas aux normes du libéralisme. Ainsi elles pourraient traîner en justice les gouvernements dont l'orientation politique aurait pour effet d'amoindrir leurs profits. Elles pourraient demander des compensations pour un manque à gagner induit par un droit au travail trop contraignant ou une législation environnementale trop spoliatrice.

Ce projet figurait dans le projet d'Accord Multilatéral sur l'Investissement (AMI) négocié entre 1995 et 1997 par 29 états de l'OCDE . Divulguée la copie souleva une vague de protestations sans précédent contraignant ses promoteurs à remiser le projet.

Quinze ans plus tard, c'est le retour. L' Accord de Partenariat Transatlantique (APT) négocié depuis juillet 2013 entre les Etats Unis et l'Union Européenne prévoit que les législations des deux cotés de l'Atlantique se plient aux normes du libre-échange sous peine de sanctions.

Parce qu'elles visent à brader des pans entiers du secteur non marchand, les négociations se font dans le plus grand secret. Les élus devront redéfinir leur politiques publiques de manière à satisfaire les appétits du privé dans les secteurs qui leur échappaient. Les pays signataires devront mettre en conformité leurs lois, leurs règlements et leurs procédures avec les dispositions du traité. Dans le cas contraire ils pourraient faire l'objet de poursuites devant l'un des tribunaux créés pour arbitrer ces litiges. L'idée s'inscrit dans la philosophie des traités commerciaux. L'an dernier L'OMC a infligé à l'Europe des pénalités de plusieurs centaines de millions d' Euros pour son refus d'importer des organismes génétiquement modifiés (OGM). La nouveauté avec l'APT, c'est qu'ils permettraient aux multinationales de poursuivre en leur nom un pays signataire dont la politique aurait un effet restrictif sur leur abattage commercial.

Sous un tel règne les entreprises pourraient contrecarrer les politiques de santé, de protection de l'environnement ou de la régulation de la finance en réclamant à l'Etat contrevenant des dommages et intérêts devant les tribunaux extraordinaires. Cette attaque contre les politiques d'intérêts général peut déjà se vérifier . Les porcs traités à la ractopamine (médicament rendant la viande dangereuse à la consommation), cette viande est interdite dans 160 pays mais pour la filière porcine américaine, cette mesure de protection constitue une distorsion de la libre concurrence à laquelle l'APT doit mettre fin d'urgence. Dans le secteur de la finance, ils prônent une dérégularisation complète.

L'argument, non avéré, des promoteurs de l'APT selon lequel le libre-échange dérégulé faciliterait les échanges commerciaux et serait donc créateurs d'emplois pèse apparemment plus lourd que la crainte d'un séisme social. L'utilisation du « commerce » comme cheval de Troie pour démanteler les protections sociales et instaurer la junte des chargés d'affaires a échoué à plusieurs reprises par le passé quand les populations se dressent pour marquer leur refus de s'aliéner ces politiques.



Plus fort ensemble, ADHEREZ !

Adhérer, c'est renforcer notre capacité à défendre nos droits et à avancer, c'est également renforcer le syndicalisme d'adhérents, de proximité, de proposition et d'action, du syndicalisme indépendant, implanté dans son champ professionnel, la DGFIP, et ouvert sur la société et le monde du travail que Solidaires Finances Publiques entend continuer de porter et de faire progresser...

Aujourd'hui comme hier, et demain encore, le syndicalisme que nous pratiquons offre un rempart aux injustices et un tremplin vers un «mieux-vivre au travail pour vivre mieux».

Notre ambition, elle s'applique tant à la DGFIP que dans la vie quotidienne.

Notre énergie, nous la puisons dans nos racines, dans nos histoires, dans nos rencontres et dans le débat avec les adhérent(e)s.

Nos valeurs font du combat pour la tolérance et pour la solidarité un axe majeur incompatible avec les thèses de l'extrême-droite.

Notre force, c'est notre capacité à rassembler, à convaincre, à revendiquer, à mobiliser et à gagner, dans l'unité de nos diversités.

L'espoir que nous voulons continuer de faire vivre est de remettre l'Humain au centre des préoccupations économiques et sociales. Cela vaut aussi pour les relations sociales sur le lieu du travail.

Le syndicat Solidaire de tous les agents de la DGFIP

BULLETIN D'ADHÉSION 2014

Coupon à remettre à votre correspondant ou au secrétaire accompagné du règlement

NOM (marital)

Prénom

NOM (patronymique)

Date de naissance...../...../.....

Grade Echelon Indice

Montant de la cotisation (Temps partiel..... %) :

IDENTIFIANT MINISTÉRIEL N° à 10 chiffres (voir ANAIS)	FILIERE FISCALE	Ancien Identifiant N° DGI (6 chiffres)..... N° ANAIS à 10 chiffres
	FILIERE GESTION PUBLIQUE	N° ANAIS à 10 chiffres N° matricule DGFIP (6 chiffres)

Adresse administrative - service - structure - téléphone

Mel professionnel :@dgfip.finances.gouv.fr

Pour contacter Solidaires Finances Publiques Savoie :

Secrétaire : Thierry Schutters, 04-79-69-81-27

Secrétaire adjointe : Patricia Lacotte, 04-79-83-53-18

Secrétaire adjointe : Nicole Lathuile, 04-79-60-40-22

Local syndical : 04-79-60-40-65 Mel : solidairesfinancespubliques.ddfip73@dgfip.finances.gouv.fr